

## REGLEMENT FINANCIER

Version au 26/10/2024

### TARIFS DES ENGAGEMENTS EN COMPÉTITION DÉPARTEMENTALES

	Montant en €
Engagement individuel	4,00 €
Engagement Hors période d'engagement si disponibilité dans les séries existantes	8,00 €
Engagement relais	5,00 €
Engagement relais Hors période d'engagement si disponibilité dans les séries existantes	10,00 €
Engagement par équipe aux Interclubs Toutes Catégories	50,00 €
Engagement par équipe aux Interclubs Benjamins et Interclubs Avenir	30,00 €
Engagement individuel Maîtres	4,00 €
Engagement relais Maîtres	8,00 €
Engagement Challenge Avenir	2,00 €
Forfait Non déclaré avec justificatif (en plus de l'engagement individuel non remboursé)	non facturé
Forfait Non déclaré sans justificatif (en plus de l'engagement individuel non remboursé)	6,00 €

Pour un forfait, il est rappelé aux clubs que la déclaration est à faire à la chambre d'appel au plus tard 30 minutes avant le début des épreuves.

### TARIF DES AMENDES POUR ABSENCE D'OFFICIEL

	Montant en €
Amende présentée au club pour absence d'un officiel lors d'une réunion (demi-journée)	40,00 €

Attention, une réunion peut comprendre des séries et des finales.

Rappel sur la présence des officiels

- Jusqu'à 2 nageurs : pas d'officiel
- De 3 à 5 nageurs : 1 officiel minimum
- De 6 à 9 nageurs : 2 officiels minimum
- De 10 à 14 nageurs : 3 officiels minimum
- De 15 à 20 : 4 officiels minimum
- Au-delà de 21 : 5 officiels minimum

Les officiels sont à engager sur Extranat en parallèle de l'engagement des nageurs.

### TARIF DES STAGES

	Montant en €
Participation demandée à chaque participant lors d'un stage départemental	200,00 €

### PENALITE FINANCIERE EN CAS D'ABSENCE OU DE NON-REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

	Montant en €
Pénalité financière en cas d'absence ou de non-représentation à l'assemblée générale annuelle du Comité départemental de natation	250,00 €